

**LE SNESUP, LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS**

Le 23 septembre 2008, le SNESUP a été reçu, pour la première fois depuis les annonces de N. Sarkozy sur la réforme du recrutement et de la formation des enseignants, par des représentants des ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. A cette occasion, a été remis officiellement au SNESUP un « texte d'entrée en discussion » alors que plusieurs versions de ce texte circulaient depuis déjà plusieurs semaines.

Le SNESUP est favorable à une formation de service public correspondant à une élévation réelle de la qualification des enseignants et à sa reconnaissance. C'est nécessaire pour la qualité de la formation, des élèves, des collégiens et lycéens. La définition de parcours de formations adaptés dans le cadre de masters et une rénovation des concours d'entrée –qui maintiennent le statut de fonctionnaire d'Etat– dans les métiers de l'éducation correspondent à un profond changement. Le SNESUP avance l'idée des concours intégrés dans la formation et passés à l'issue du M1. Le flou entretenu par le ministère sur les masters, sur les concours, ..., la précipitation du gouvernement ne sont pas compatibles avec ces objectifs.

- Le texte ministériel (\*) est muet sur la question d'un cadrage national des masters et sur la préservation du potentiel de formation des IUFM, le devenir de la structure IUFM, sur les stages et en particulier le stage en responsabilité.
- Il induit la disparition des concours internes, l'accroissement de la précarité par le recours prévu aux non-titulaires ; il affaiblit la formation professionnelle réduite dans bien des cas au seul compagnonnage.
- Il ne prend aucun engagement réel sur des points majeurs comme : des dispositifs d'aide sociale aux étudiants, des formes de pré-recrutement (rien en dehors de bourses « au mérite ») ni sur la revalorisation salariale des carrières des futurs enseignants, ...
- Le texte proposé acte un calendrier insensé de nouveaux masters et concours en 2010. Les délais sont intenable pour la conception de nouveaux masters. Ces annonces précipitées provoquent une chute des inscriptions étudiantes à la rentrée 2008 aux préparations des concours et en M1.

En convergence avec les collègues en charge de la formation des enseignants et en cohérence avec les propositions du rapport Jolion (« Bilan et évolution du cursus master »), le SNESUP considère comme indispensable l'annonce rapide d'un moratoire.

Le gouvernement demande aux syndicats, avec ce texte, d'acter une forme de convergence d'intentions présentée comme conditionnelle à la participation aux discussions futures.

Le SNESUP –dont la représentativité ne peut être contestée, tant parmi les enseignants de l'enseignement supérieur en général que parmi les formateurs de la formation des enseignants en particulier– refuse une telle conception de la négociation et considère que le seul critère devant être pris en compte pour la participation à des discussions sur un projet concernant directement les personnels qu'il représente est celui de la représentativité. Le comportement du gouvernement viole les règles qu'il a lui-même fixées sur le dialogue social.

**Le SNESUP, porteur de ses analyses et propositions, entend participer sans préalable et sans autre a priori que l'amélioration du service public aux discussions annoncées sur la mastérisation et les concours.**

Dans la continuité des actions engagées (« Nuit des IUFM », ...), il appelle les personnels, les formateurs, les chercheurs, les étudiants à participer aux Etats Généraux de la formation des enseignants le 4 octobre à Créteil.

Paris, le 25 septembre 2008

La commission administrative nationale du SNESUP  
et l'assemblée des secrétaires de sections SNESUP

*(\*) Objectifs et principes directeurs de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants  
(texte disponible à partir du 26 septembre sur le site du SNESUP)*